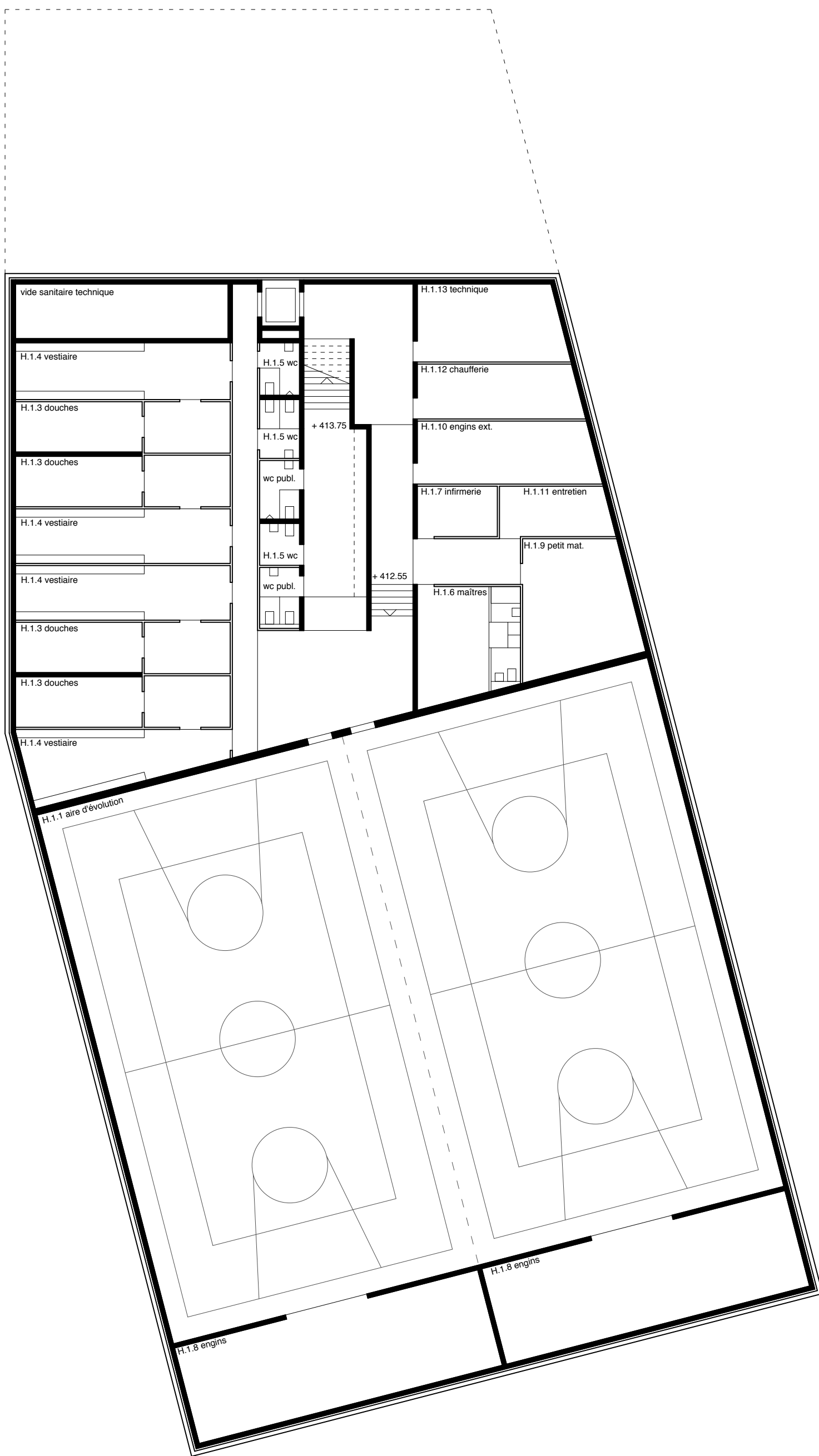
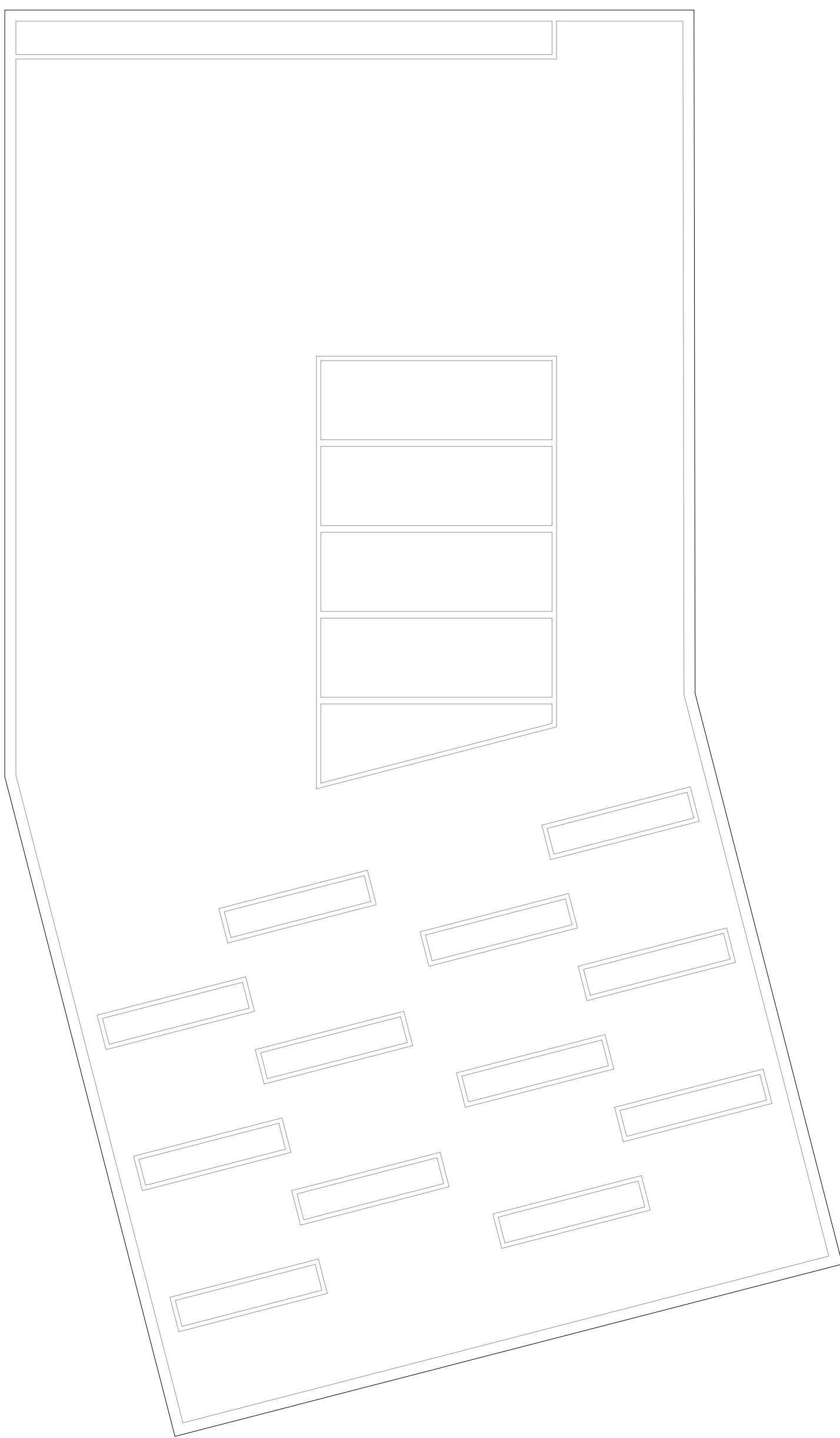
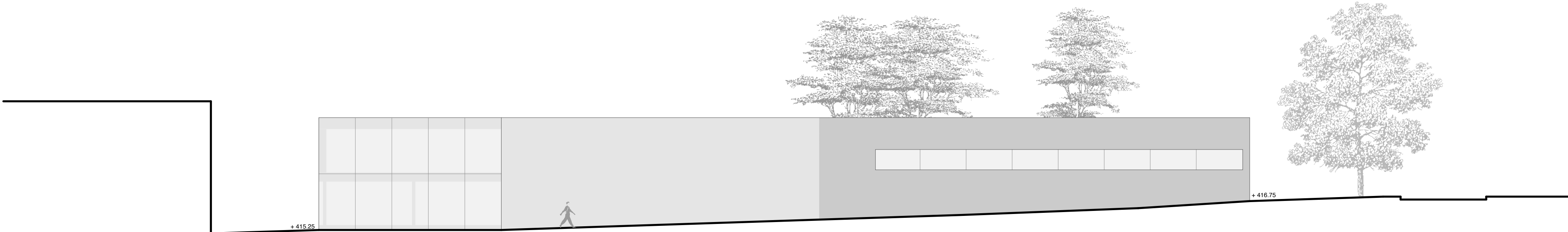




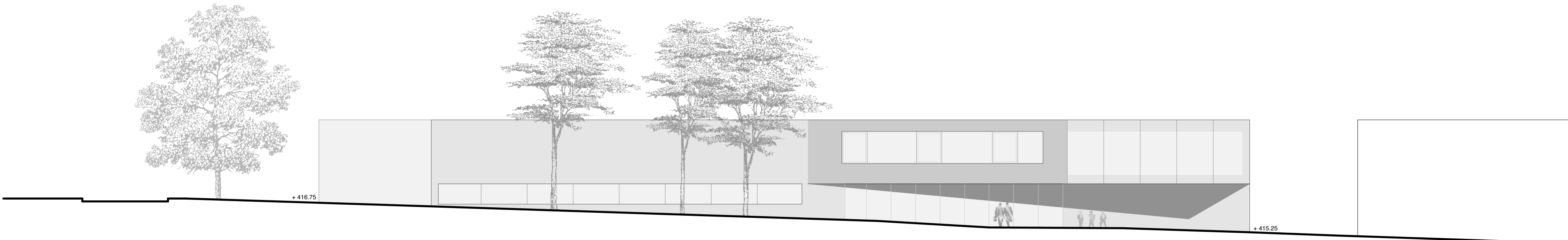
plan du rez inférieur



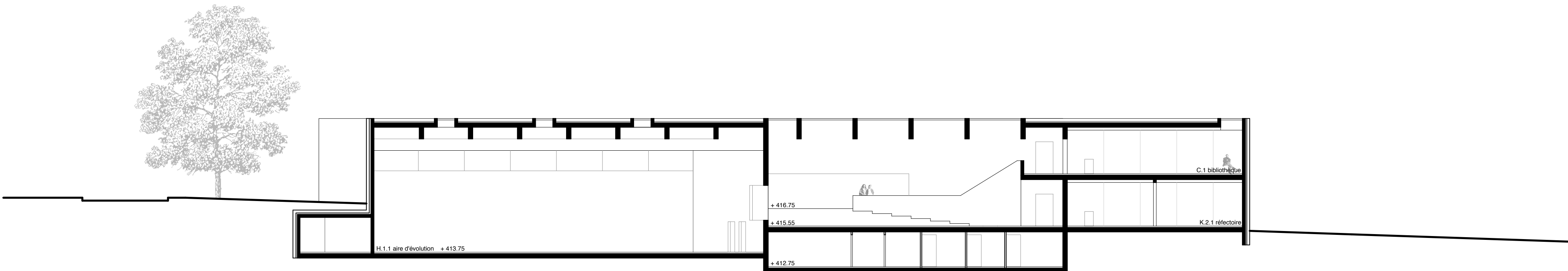
plan de toiture



élévation sud-ouest



élévation nord-est



coupe longitudinale



Le bâtiment "public" est implanté en retrait dans le parc, perpendiculairement à la rue du Léman. Il accroche l'école au quartier pavillonnaire, au collège du Censuy et aux terrains de sport.

Il abrite toutes les affectations accessibles au public soit les salles de gymnastique, le réfectoire modulable en APEMS ou en salle de quartier, la salle polyvalente, la bibliothèque et l'unité de soins dentaires.

Cette composante "publique" oriente son expression architecturale et typologique. Le bâtiment s'articule autour d'un hall généreux qui fait office de foyer. Il se déploie sur toute la hauteur de la construction accueillant un dispositif de circulation verticale conçue comme une promenade architecturale. Les différentes affectations du bâtiment s'affichent dans le hall par de larges ouvertures ménagées dans les façades intérieures. L'organisation en demi niveaux permet, outre le respect des vides d'étage spécifiques à chaque partie, une grande fluidité dans le parcours ainsi qu'une meilleure compacité du volume.

La construction est prévue en béton blanc pour la structure et en béton teinté pour le parement.

vues de l'espace du hall d'entrée et du dispositif de circulation verticale

